

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 5 Octobre

L'EXPOSITION

ET LA PAIX

Tandis qu'au delà de nos frontières, les empereurs et les rois semblent absorbés par le spectacle de leurs armées et de leurs flottes, la France a célébré le centenaire de 1789 en offrant à l'Europe et au monde une incomparable synthèse de tous les progrès accomplis par la civilisation pour le bien de l'humanité. Et tous les peuples lui ont répondu en battant des mains et en s'associant de toutes leurs forces et de toutes leurs espérances à cet immortel événement et à ce prodigieux acte de foi dans l'avenir, et dans les bienfaits présents et futurs de la civilisation.

Telle a été dans le monde entier, on peut le dire, l'impression produite par l'Exposition universelle de 1889. C'est à ce titre surtout que son grand souvenir vivra dans la mémoire de la France et de toutes les nations, et le président de la République, M. Carnot, l'a très bien traduite, lorsqu'il a dit :

« Un groupe entier de l'Exposition, spécialement consacré à l'économie sociale, a réuni d'inappréciables trésors de renseignements sur la production et sur les initiatives capables de l'améliorer. On a pu y voir la glorification de l'œuvre de 1789, l'affranchissement de l'industrie et le tableau complet d'une des plus grandes évolutions économiques et sociales de l'humanité. . . .

« Que l'Exposition de 1889 ouvre à notre pays cette ère d'apaisement et de travail; elle aura porté les fruits que les patriotes en attendent. Ses bienfaits ne doivent pas s'arrêter à nos frontières. Les hôtes que la France a accueillis avec joie et qu'elle ne verra pas s'éloigner sans regrets auront appris à la connaître. Les jugements éclairés qu'ils auront pu former, les sentiments qu'ils emporteront dans leurs pays ne peuvent rester sans effets sur les relations entre

les peuples; la politique à laquelle la France est fidèle aura trouvé de nouveaux défenseurs, et l'Exposition de 1889 aura encore servi la grande cause de la paix et de l'humanité. »

C'est là, l'on ne saurait trop le redire, ce qu'il y a eu de plus beau dans cette Exposition qui a eu un incomparable caractère de grandeur.

La distribution des récompenses de l'Exposition universelle a offert un spectacle grandiose et émouvant qui aura ajouté encore à l'impression si profonde produite par un événement unique dans l'histoire de la France et du monde.

Il est certain, en effet, que l'Exposition universelle de 1889, l'Exposition du Centenaire, comme nous aimerons toujours à l'appeler en souvenir de ces jours de rénovation politique et sociale, dont elle a été la commémoration, — il est certain que cette exposition si belle et si grande, ne saurait ni dans le passé, ni plus que probablement dans l'avenir, être comparée à aucune autre. Son succès a été d'autant plus éclatant qu'il est impossible d'oublier les haineuses intrigues et les calomnies intéressées qui, dès le premier jour, visèrent à lui faire échec.

Qui ne se rappelle, en effet, comme nous le disions naguère, cette Sainte-Alliance d'un nouveau genre formée contre l'Exposition de Paris par la plupart des princes et des gouvernements européens? Vaines tentatives, impuissantes colères!

Des princes et des gouvernements de l'ancienne Europe, la France en a appelé aux nations, et les nations ont avec empressement répondu à cet appel. Les hommes les plus dissemblables par leur origine, leur nationalité, leur éducation, se sont rencontrés dans l'expression enthousiaste et émue d'un même sentiment d'admiration. Il y a eu là, si l'on nous permettait cette expression, comme une sorte de Pentecôte moderne, au cours de laquelle on a vu les représentants des races antiques et ceux des peuples nouveaux n'avoir pas besoin de

s'entendre pour se comprendre; ils ont parlé le même langage universel, celui de la surprise, de l'enthousiasme et de l'admiration.

★★

REVUE DES JOURNAUX

PARISIENS

La Presse tout entière conseille à M. le Président de la République de prendre l'initiative d'une politique de conciliation.

Le *Gaulois* trouve toute indiquée l'occasion pour M. Carnot de donner un gage éclatant à cette nouvelle politique.

Une vacance vient de s'ouvrir pour un poste qui n'exige pas une personnalité politique. Détournez-vous de tous les choix qu'on vous indique.

Le général Faidherbe est mort. Donnez-lui comme successeur le doyen des maréchaux de l'Europe, le plus illustre de nos généraux, le maréchal Canrobert. C'est un soldat sans fortune, dont toute la vie a été au service de la France.

On dira que nous faisons de la poésie, que nous conseillons de travailler pour la légende.

D'autres vous diront : « Faites de la politique ! » Ne les écoutez pas, le peuple préfère la légende à la raison.

Écoutez-nous. Et le jour où vous suivriez ces nobles inspirations, au-dessus de ces acclamations et de ces vivats des républicains, vos amis, dont M. Grévy vous dira la valeur, vous recueillerez l'estime et la reconnaissance de tous vos adversaires.

Et ceci est plus durable que cela.

Le *Petit Moniteur* soutient la même cause :

Ce qu'il importait de faire connaître, c'est qu'il y a, dans le parti monarchique, des patriotes auxquels répugne la politique du mal pour le bien et qui, respectueux des décisions persistantes du suffrage universel, sont prêts à en tenir compte, à se résigner à sa volonté, même au prix de leurs préférences les plus chères.

En persévérant dans notre système d'opposition à outrance, ne nous exposerions-nous pas à n'être plus compris par le pays qui vient de manifester tout à la fois son goût persistant pour la forme républicaine et son retour volontaire aux idées conservatrices ?

maître... Ma mère battit des mains à ma chute : honnête, j'usse été pour elle le reproche vivant de sa honte. Mon père seul — qui m'aimait comme les fauves aiment leurs petits — tenta de m'arracher aux griffes de ce satan...

« — Il te tuera quelque jour, » me dit-il. En attendant, il commença par me tromper, par me voler et par me battre...

Quand il me trompa, quand il me vola, quand il me battit, — quand il me battit surtout, — je sentis que je l'adorais.

... N'est-ce pas là ce que nous cherchons ? s'informa Joël en ce moment.

Car, tout en écoutant l'histoire de sa compagne, il ne cessait de fouiller le terrain d'un regard investigateur, — et en parlant, il étendait le bras vers une cabane qui se dressait dans l'ombre, au bord du fleuve, et non loin de laquelle une barque, amarrée à un pieu par une chaîne rouillée, se balançait sur l'eau au milieu des roseaux.

Sautant à bas de sa monture, notre héros s'en fut heurter à la porte de cette hutte. Quelques minutes s'écoulèrent. Ensuite une voix d'homme demanda à l'intérieur :

— Qui êtes vous et que voulez-vous ?

— L'ami, répondit le Breton, nous sommes des gens qui avons besoin de tes services.

— Et nous te les achèterons au prix que tu les estimeras, ajouta l'amazone, qui venait, elle aussi, de vider les ergons.

— Attendez, alors, que je me lève et que j'allume.

On entendit battre le briquet. Puis la porte de la cabane s'entre-bâilla avec

Le Soleil :

Si les bonnes intentions dont elle est pavée pouvaient amener la nouvelle majorité républicaine à résipiscence, on devrait s'en féliciter. Nous ne saurions trop répéter qu'à l'heure qu'il est, en face de la triple alliance armée jusqu'aux dents, la paix intérieure devient pour la France une nécessité de salut public et une suprême garantie d'indépendance. Il faut que nos déchirements cessent ou nous sommes perdus, et ils ne peuvent cesser que si la République fait, sans conditions, à la France conservatrice, la part qui lui revient.

Le *Figaro* fait appel au patriotisme des droites :

Mais si le pays demande aux gauches de se rectifier, de se tempérer, de désarmer, il demande aussi à la droite de changer d'attitude, de renoncer à ce que Casimir Périer appelait « la canaillerie des camaraderies révolutionnaires » ; il lui demande de ne plus se faire l'instrument systématique des crises et des secousses, de ne pas mettre son patriotisme à renverser les ministères, à provoquer le malaise, l'instabilité et l'anarchie.

Le *Journal des Débats* demande aux républicains d'aider à cette évolution conseillée par les organes conservateurs.

Il sera du devoir de la prochaine majorité de ne rien faire qui puisse arrêter, dans la Chambre et hors de la Chambre, l'évolution dont les articles du *Figaro* et du *Petit Moniteur* sont les premiers symptômes. La bataille est finie ou elle va l'être dans huit jours. Il y aurait de la folie, de la part des vainqueurs, à la continuer au Palais-Bourbon.

Ce n'est pas une politique de combat qu'il nous faut et que le pays exige; c'est une politique d'apaisement. Les modérés tomberaient dans un véritable piège; ils joueraient le jeu des partis extrêmes de droite et de gauche, s'ils se laissaient entraîner à poursuivre dans le Parlement la lutte engagée devant les urnes.

Le *Moniteur de la Banque* demande, au nom du crédit public, la trêve des partis, et réclame de la nouvelle Chambre une étude sérieuse des traités de commerce.

Chacun a pu apprécier les résultats des élections générales. De cette manifestation du suffrage universel se dégage cependant un haut enseignement : Si le pays, épris de stabilité gouver-

précaution, et le pêcheur parut sur le seuil : un vieillard courtaud et trapu, avec la peau couleur de tan, qui élevait d'une main un falot pour dévisager les visiteurs, et qui serrait de l'autre une gaffe pour défendre son *home* contre toute invasion.

— Mon camarade, reprit Joël, il s'agit de nous transporter de l'autre côté du Rhin...

Le pêcheur secoua sa grosse tête blanche ébouriffée sous son bonnet de laine brune :

— Cette nuit?... Ce n'est pas facile... Le courant est rapide et ma barque fait eau...

— Tu t'en sers pourtant pour pêcher...

— Oui, parce que je suis seul; mais du moment qu'il est question de la charger de trois personnes...

Notre héros frappa sur le pommeau de son épée :

— Arrange-toi comme tu l'entendras. Il faut que nous passions. Du fer ou de l'argent; choisis !...

— Dame ! fit l'autre épouvanté, on va tâcher d'aveugler la voie d'eau avec une planche, des clous et des étoupes...

— Et combien ce travail durera-t-il de temps ?

— Pas plus de vingt minutes, je présume.

— C'est bien, fit le fils de Porthos, qui enfla le ton avec une inflexion terrible : si dans une demi-heure — trente-cinq minutes au plus — nous ne sommes pas au milieu du fleuve, c'est toi qui seras dedans avec une pierre au cou, au lieu d'une bourse dans ta poche.

Pendant que le vieillard besognait du matou, — tapant, clouant, se dépêchant, — à la lueur de son falot, la jeune femme et le jeune

93 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

Le Mari de la Favorite

IV

Il finit par s'éteindre dans l'éloignement.

— Oui, répondit la jeune femme, ils se hâtent dans la direction du pont de bateaux.

Elle reprit après un instant :

— Leur chef était un des complices dont je vous parle. On l'avait surnommé l'Anglais, parce qu'il était à Londres d'un gitano et d'un gipsy. Il était lâche, perfide, cruel, rapace, abominablement pervers; mais actif, meilleur, intelligent, rusé, de belles manières et de beau langage. Ce fut lui que l'on employa, par l'entremise de la des Ceillels et de la Cateau, ses suivantes, près de madame de Montespan, quand celle-ci eut dessein de se défaire du roi...

Joël sursauta sur sa selle :

Allons donc !... Se défaire du roi !... Madame de Montespan ?

Son interlocutrice appuya :

— Lorsque Louis lui préféra, un moment, la belle Fontange !...

Notre héros protesta derechef :

— Impossible !... Un paril crime !... Elle, la maîtresse du monarque !...

— Une maîtresse qui n'eût point hésité à sacrifier son royal amant à la douleur, à la colère, à la honte de le voir dans les bras d'une autre... D'ailleurs, la preuve de ce que j'avance existe... Elle est tout au long dans une lettre adressée par la marquise à mon père pour lui demander du poison...

Le fils de Porthos n'entendit pas cette dernière phrase. Le cou penché en avant, il écoutait de nouveau.

Quelque chose grondait sourdement derrière les arbres qui commençaient à s'éclaircir. En même temps, un air vif et frais fouettait nos voyageurs au visage.

— Nous approchons du Rhin, dit Joël.

Dix minutes plus tard, en effet, ils débouchaient sur la berge du fleuve, qui, large et rapide, roulait ses eaux tumultueuses que la lune frappait obliquement — en se levant de derrière un troupeau de nuages dispersés par le vent — et transformait en un long spectre de paillettes mobiles.

Ils suivirent cette berge au pas.

Milady était revenue à son récit :

— Comment me suis-je éprise d'un paril misérable ? Saurai-je l'expliquer autrement que par le milieu dans lequel j'avais poussé ? Ce détestable milieu d'entremetteuses et de rufians, de faux prêtres et de chimistes homicides, où l'on ne professait que le culte du mal, où l'on ne craignait que les sergents de la prévôté et où l'on ignorait ce que c'était que la conscience... Bref, je fus sa maîtresse, — c'est-à-dire qu'il devint mon

nementale, affamé de paix à l'intérieur, de sécurité à l'extérieur, a élu une majorité républicaine, il n'en a pas moins manifesté résolument sa volonté de voir une politique de conciliation, de modération dominer dans les conseils du gouvernement.

La France est lasse de tant de discordes politiques, de tant de violences parlementaires, de tant d'agitations stériles et funestes pour ses intérêts.

Elle veut la réorganisation de nos finances, l'amélioration dans les budgets par la réduction des dépenses, la diminution des charges qui pèsent sur l'agriculture.

Elle veut qu'au lieu de discussions scandaleuses ou de querelles politiques qui n'ont d'autre effet que d'aigrir les esprits, de diviser les citoyens, la nouvelle Chambre s'occupe sérieusement des graves intérêts engagés dans le renouvellement de nos traités de commerce qui viennent à échéance.

Nos plus précieuses ressources nationales, notre agriculture et notre industrie sont en jeu ; leur avenir dépend de la solution de l'important problème qui va être soumis à l'examen de nos nouveaux législateurs.

Espérons que la leçon donnée par le suffrage universel qui a élu et des financiers émérites, comme MM. Henri Germain et Léon Say, et les plus grands éleveurs qui honorent l'agriculture française, espérons que cette leçon sera comprise et mise à profit.

Espérons que la prochaine Chambre, — qui se réunira à la mi-novembre, après la clôture de notre merveilleuse Exposition Universelle dont on distribue les récompenses, — donnera au pays l'apaisement politique, la pacification qu'il réclame et à laquelle il a droit.

Espérons que cette Chambre permettra au monde du travail et de l'épargne, de faire de bonnes affaires, grâce à une politique modérée, sage, patriotique, inspirée par l'unique souci des intérêts et de la grandeur de la France.

Trêve enfin aux folies politiques.

INFORMATIONS

L'affaire du Comptoir d'escompte

Le tribunal de commerce de Paris a rendu son jugement dans l'instance en responsabilité formée contre les héritiers de l'ancien directeur, les administrateurs et les censeurs du Comptoir d'escompte par les liquidateurs de l'ancienne société.

Il résulte de cette sentence que le capital du Comptoir d'escompte a été englouti par la Société des métaux, dont les opérations téméraires et irrégulières étaient connues du directeur et de la plupart des administrateurs du Comptoir.

Que, quant à ceux d'entre les administrateurs n'ayant pas fait partie de la société des Métaux, ils avaient à l'égard des entrainements du Comptoir un devoir de surveillance auquel ils ont manqué ; qu'un devoir pareil incombat, dans une moindre mesure, aux censeurs.

Que la responsabilité des défenseurs est donc incontestable, qu'il y a lieu de les condamner ; mais que les chiffres exacts des condamnations

homme étaient entrés dans la cabane. Ils s'étaient assis dans l'obscurité, l'un à côté de l'autre, sur un tas de filets. Puis Joël avait demandé à sa compagne :

— Comme êtes-vous venue de Paris dans cette partie de la Lorraine et de l'Alsace ?

Hélas ! répondit milady, hélas ! il arriva ce qui devait arriver. La clémence divine se lassa. La justice humaine pareillement. Un beau matin, M. de la Reynie nous fit tous arrêter, et la Chambre ardente instruisit notre procès. Ma malheureuse mère fut condamnée à la peine capitale et exécutée en place de Grève, ainsi que trente-cinq de ses complices ou associés des deux sexes. Quant à mon père, il fut déclaré retenu par ordre du roi : formule élastique qui équivalait à la suppression d'un accusé, que l'on envoia mourir oublié dans quelque forteresse... Je bénéficiai de ma jeunesse, et mon amant de ses révélations. On se contenta de nous bannir. Nous passâmes en Angleterre, où nous vécûmes du jeu. Tant qu'il trouva des dupes pour lui remplir les poches, tout alla bien, car il n'a pas son pareil pour corrompre le hasard ; mais les lords se fatiguèrent, et il fallut s'ingénier... Nous voyageâmes. Il fit la contrebande sur les côtes de Normandie, la guerre de partisans dans les Flandres, de l'espionnage et de la politique à Nancy. L'autorité nous invita à en sortir... Nous partîmes alors, pour nous mettre à la solde du duc Charles, près de qui tous les ennemis de la France sont sûrs de trouver bon accueil... Si nous pouvions nous instruire dans Fribourg pour y donner à M. de Lorraine des renseignements sur les forces qui l'ont attaqué, sur les positions, sur les ressources du maréchal,

ne sauraient être fixés avant la fin de la liquidation de la Société des Métaux.

En conséquence, les condamnations résultant du délibéré du tribunal après les débats dont nous avons rendu compte sont prononcées à titre de provisions et avec les distinctions suivantes :

Les héritiers Denfert-Rochereau et les administrateurs du Comptoir d'escompte qui administrèrent en même temps la Société des métaux ont à payer une somme de 12 millions.

Ceux des administrateurs du Comptoir qui n'appartenaient point à la Société des Métaux ont à verser une somme de 6 millions.

Enfin, toujours par provision, les censeurs du Comptoir paieront un million.

Au total : dix-neuf millions de francs. Les liquidateurs en demandaient cinquante.

LES BONS DE L'EXPOSITION

Tirage du 30 septembre 1889

Le numéro 578,761 est remboursé à 100,000 francs ;

Le numéro 904,494 est remboursé à 10,000 francs ;

Les numéros 526,585 — 1,041,099 — 1,106,791 — 954,350 — 910,070 — 505,962 — 649,764 — 1,179,104 — 267,452 — 434,724 sont remboursés à 1,000 francs.

Les cent numéros suivants sont remboursables à 100 francs :

3.143	9.583	10.556	39.070
39.128	43.192	45.405	45.625
49.700	72.364	82.479	104.819
105.129	109.198	146.472	158.513
159.603	167.685	171.793	182.106
188.341	196.705	209.275	232.949
235.456	271.454	285.036	288.947
313.387	319.383	323.141	336.608
344.717	378.405	387.671	390.592
420.486	427.575	452.103	454.450
477.030	484.312	484.442	487.110
505.566	526.547	534.144	540.386
548.308	548.580	559.881	559.929
560.802	601.254	611.797	612.663
634.079	648.073	650.112	689.065
699.900	702.637	709.018	717.729
730.604	733.868	735.733	752.620
761.809	782.600	790.632	797.758
814.776	814.930	818.719	820.644
834.220	924.792	929.820	939.004
953.965	967.941	968.299	969.462
980.719	984.728	993.158	999.416
1.035.275	1.036.811	1.050.775	1.051.327
1.054.086	1.067.378	1.109.889	1.149.726
1.154.703	1.171.704	1.188.204	1.199.243

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

EXPOSITION UNIVERSELLE

Les Lauréats du Lot

Une médaille d'argent à MM. Raynal et Roquelauré, de Capdenac (denrées alimentaires).

Une médaille de bronze à M. J. Viviers, à Cahors (classes 70-71, viande, poisson, légumes et fruits).

nous pousserions jusqu'à Vienne. Oui, à la cour de l'Empereur, où je deviendrais la maîtresse de quelque personnage considérable, par qui je me ferais livrer les secrets de l'Etat. Il me dit cela tout crâment, en ajoutant :

« Nous rétrocéderons ces secrets à M. Colbert et à M. de Louvois, et nous en obtiendront ainsi l'autorisation de revenir à Paris reprendre notre ancien métier... »

Oh ! cette fois, le bandeau me tomba du front. Mes yeux virent clair, à la fin. Je compris que c'était cet homme. J'eus honte de moi et de lui, et ma folle passion se noya dans le dégoût... Mais il me fallait une occasion, un protecteur, pour le quitter... Occasion et protecteur, se sont présentés aujourd'hui...

— Par malheur, objecta le fils de Porthos, il ne m'est guère possible de vous emmener au camp de M. de Créqui, — et je cherche en vain où je vais vous mettre en sûreté.

— N'avez là-dessus aucune inquiétude, chevalier, ma retraite est toute trouvée...

— Vraiment ?...

— Il me reste encore assez de bijoux dans la valise qui est bouclée sur la croupe de mon cheval, pour que le prix de leur vente serve à payer ma dot dans un couvent...

— Vous voudriez ?...

— Je suis affamée d'oubli et assoiffée de repos. Je veux disparaître dans l'ombre protectrice de la croix, au pied de laquelle je m'agenouillerai pour implorer du Ciel le pardon de mes fautes... Je veux me repentir et prier : prier pour ma mère, qui a expié ses crimes sur le bûcher, pour mon père, qui expie les siens au fond de je ne sais

Médaille de bronze à M. Depeyre, ferblantier à Cahors, pour ses pulvérisateurs.

Il a été décerné à l'Ecole normale d'instituteurs de Cahors une médaille d'argent pour l'ensemble de son exposition scolaire ; une deuxième médaille d'argent pour le plan en relief de l'école ; une médaille de bronze (travaux divers).

Conseil municipal de Cahors

Le Conseil municipal de la ville de Cahors se réunira le samedi 5 octobre 1889, à 8 heures précises du soir.

Ordre du jour :

- Ouverture du collège de jeunes filles.
- Soutien de famille ; demande Bourrières Jean.
- Sursis d'appel ; demande Andrieu.
- Demande de subvention pour la Fabrique de la paroisse de St-Cirice.
- Construction d'un deuxième four pour le service des subsistances militaires ; demande de M. le sous-intendant.
- Rapport des commissions.
- Affaires diverses.
- Avant-projet de reconstruction ou de restauration du Pont-Neuf.

Société de Secours mutuels

Les membres de la Société de Secours mutuels se réuniront en assemblée générale, pour le 4^e trimestre de 1889, Dimanche prochain, 6 octobre, à 8 h. 1/2 du matin, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Médaille de sauvetage

Une médaille d'argent de deuxième classe a été décernée à M. Sabatier, limonadier à Puy-l'Evêque, pour acte de dévouement.

Des mentions honorables ont en outre été décernées à M. Nègre, maçon, et à M^{me} Teyssèdre, de Frontenac.

L'incendie de la rue nationale

Nous nous faisons un devoir de signaler les sapeurs-pompiers qui se sont particulièrement distingués, dimanche, à l'incendie de la rue Nationale :

Nous devons citer en première ligne le sapeur Planacassagne qui a sauvé une femme et un enfant ; les sapeurs Paul Calvet, Auguste Delbos, Clavières ; le caporal Cubaynes, et les sous-officiers Alaux, Labro et Cavalier.

L'administration ne saurait trop récompenser de tels dévouements.

Le volontariat

Le minimum des points fixé pour l'examen du volontariat est de 1680.

Postes et Télégraphes

Le Journal officiel publie une décision du directeur général des postes et télégraphes, en date du 30 septembre, autorisant la création d'un bureau auxiliaire de poste à Masnau (Lot).

Les assises

L'ouverture de la session des assises à Cahors, est fixée au 11 novembre, à 10 heures du matin.

M. Delord, conseiller à la cour d'Agen, présidera, assisté de MM. Galup et Fieuzal, juges à Cahors.

quelle prison...

— Vous ne m'avez pas dit, fit Joël, comment se nommaient votre père et votre mère...

— Ces noms me coûtent à prononcer, parce qu'ils sont, je vous le répète, de ceux devant lesquels le peuple de Paris se signe comme en face d'une apparition infernale...

— Mais encore ?

Elle secoua la tête avec tristesse :

— Vous tenez donc bien à connaître cette seconde tâche originelle ?

— Il protesta chaleureusement :

— N'allez pas croire que ce soit la seule curiosité qui me pousse. Mon insistance a à la fois une autre cause et un autre but. Je me suis chargé d'un dépôt. Si, d'aventure, vous étiez la personne à qui je dois le remettre...

— Quel dépôt ?... Quelle personne ?... Parlez...

— Apprenez donc...

La jeune femme lui avait mis la main sur la bouche...

— Taisez-vous, par grâce ! dit-elle.

Ils demeurèrent tous deux un instant silencieux.

Puis son interlocutrice reprit :

— Avez-vous entendu comme moi ?

— Entendu... Quoi ?

— L'aboïement lointain d'un chien.

— Non, ma foi.

— Eh bien ! écoutez : il se rapproche.

Notre héros tendit l'oreille :

— Oui, répondit-il, je l'entends : quelque chien échappé qui chasse dans le bois.

— Qui nous chasse, appuya milady.

— Nous ?

Les Elections du Lot

Commission de Recensement

Arrondissement de Figeac

Canton de Bretenoux

Votants : 3,002.

Belmont (près Bretenoux).....	63	63
Biar's.....	44	26
Bretenoux.....	119	139
Cahus.....	64	184
Comiac.....	59	149
Cornac.....	82	285
Cagnac.....	195	202
Gintrac.....	14	70
Girac.....	35	69
Glanes.....	33	50
Lamatvie.....	18	62
Prudhomat.....	121	103
Puybrun.....	88	165
St-Michel-Loubéjou.....	63	64
Tauriac.....	50	113
Teyssieu.....	129	61
Totaux.....	1177	1805

Bulletins nuls : 20.

Canton de Cajarc

Votants : 1,974

Cadriou.....	17	36
Cajarc.....	180	277
Carayac.....	30	37
Frontenac.....	19	40
Gréalou.....	51	80
Larnagol.....	42	154
Larroque-Toirac.....	43	55
Marcillac.....	81	134
Montbrun.....	16	80
Puyjourdes.....	37	30
Saint-Chels.....	35	92
Saint-Jean-de-Laur.....	60	99
Saint-Pierre-Toirac.....	36	78
Saint-Sulpice.....	30	63
Totaux.....	677	1201

Bulletins nuls 36.

Canton de Figeac (Est)

Votants : 3,876.

Figeac.....	309	1229
Bagnac.....	476	69
Cuzac.....	79	59
Felzins.....	134	61
Lentillac (près Figeac).....	77	40
Linac.....	162	14
Lunan.....	60	87
Montredon.....	135	22
Predeignes.....	183	30
Saint-Félix.....	170	119
Saint-Perdoux.....	85	60
Viazac.....	108	63
Totaux.....	1978	4853

Bulletins nuls : 45.

Canton de Figeac (Ouest)

Votants : 1,913.

Bédouier.....	86	183
Camboulit.....	73	66
Camburat.....	30	109

— Ce n'est pas l'aboïement d'un chien en quête de gibier : c'est le hurlement d'un chien qui cherche son maître.

— Oh !...

L'amazone tressaillit :

— Nous sommes perdus, murmura-t-elle. Je reconnais la voix de l'animal...

— Comment ?...

— C'est Ralph...

— Ralph ?...

— Ce lévrier d'Ecosse qui nous a quittés, hier matin, au moment de l'attaque de ces miquelets... Une bête qui m'est si attachée, qu'elle arrive toujours à me rejoindre, conduite par un flair infatigable... On l'a dit devant vous : ne vous le rappelez-vous pas ?

— Si fait.

— Eh bien ! Harry, milord, l'Anglais — comme il vous piaira de l'appeler — aura retrouvé Ralph après notre départ, et il s'en sert pour nous poursuivre...

Puis, après une minute de réflexion :

— Cependant, si c'était Ralph, il me semble qu'il accourrait plus vite...

— Oh ! repartit le Breton, c'est qu'on le tien en laisse. Il ne peut pas aller aussi vite qu'il voudrait. Il ne faut pas lui en vouloir. Soyez tranquille : il arrivera.

Il se précipita hors de la cabane, et, se couchant de son long, il appuya l'oreille contre le sol...

Ensuite, se relevant, le sourcil froncé :

— Ce sont nos hommes de tout à l'heure... Les voici qui revienne sur nous... Ils suivent la rive à fond de train.

(A suivre).

Capdenac.....	155	149
Faycelles.....	137	187
Fons.....	82	159
Fourmagnac.....	41	48
Lissac et-Mouret.....	91	207
Planioles.....	26	67

Totaux..... 721 1175
Bulletins nuls : 17.

Canton de Lacapelle

Votants : 3,229.

Albiac.....	28	14
Anglars.....	58	74
Aynac.....	232	56
Bourg (le).....	82	78
Bouyssou (le).....	34	72
Cardaillac.....	39	304
Espayroux.....	43	59
Issendolus.....	178	58
Labathude.....	52	87
Lacapelle-Marival.....	113	200
Leyme.....	100	69
Molières.....	140	74
Rudelle.....	60	57
Rueyres.....	127	26
Saint-Bressou.....	24	68
Saint-Maurice.....	91	56
Sainte-Colombe.....	25	123
Thémines.....	98	75
Théminettes.....	51	40

Totaux..... 1575 1580
Bulletins nuls : 74.

Canton de Latronquière

Votants : 2381.

Calviac.....	66	77
Gorses.....	131	127
Labastide-du-Haut-Mont.....	16	35
Latronquière.....	28	105
Lauresnes.....	147	82
Montet-et-Bouyal.....	65	48
Sabadel (près Latronquière).....	90	20
Saint-Cirgues.....	293	42
Saint-Hilaire.....	32	119
Saint-Médard-Nic.....	41	20
Sénaillac.....	22	90
Soussayrac.....	246	159
Terrou.....	163	110

Totaux..... 1340 1034
Bulletins nuls : 7.

Canton de Livernon

Votants : 2,195.

Assier.....	122	81
Boussac.....	57	52
Brengues.....	48	95
Cambes.....	56	36
Corn.....	90	72
Durbans.....	94	20
Espagnac-Sainte-Eulalie.....	15	74
Espédaillac.....	120	88
Flaujac (près Livernon).....	42	19
Grèzes.....	41	64
Issepts.....	71	67
Livernon.....	130	81
Quissac.....	38	64
Rilhac.....	73	17
Reyrevignes.....	108	53
Saint-Simon.....	67	57
Sonac.....	37	23

Totaux..... 1200 963
Bulletins nuls : 23.

Canton de St-Céré

Votants : 3109.

Autoire.....	106	59
Bannes.....	73	77
Bio.....	92	88
Frayssinhes.....	57	99
Lentillac (près St-Céré).....	330	283
Maryinhac-Lentour.....	145	91
Saignes.....	37	20
Saint-Céré.....	217	588
Saint-Jean-Lespinasse.....	57	67
Saint-Laurent-les-Tours.....	95	45
Saint-Médard-de-Présque.....	122	64
Saint-Paul-de-Vern.....	88	40
Saint-Vincent.....	93	31

Totaux..... 1512 1552
Bulletins nuls : 45.

RÉCAPITULATION

	Votants	Rozières	Vival	V. p.
Bretenoux.....	3002	1717	1805	20
Cajarc.....	1974	677	1261	36
Figeac (Est).....	3876	1978	1853	45
Figeac (Ouest).....	1913	721	1175	17
Lacapelle.....	3229	1575	1580	74
Latronquière.....	2381	1340	1034	7
Livernon.....	2195	1209	963	23
Saint-Céré.....	3109	1512	1552	45
Total général.....	21679	10189	11223	267

La commission a donné les chiffres approximatifs suivants :

Inscrits.....	25,858
Votants.....	21,683
Bulletins nuls à déduire.....	218
Suffrages exprimés.....	21,465
Majorité absolue.....	10,733
M. Vival obtient.....	11,223 v.
M. Rozières.....	10,189

M. Vival est élu avec 490 voix de majorité absolue.

Nécrologie

Aujourd'hui, à une heure, ont eu lieu, à l'église Cathédrale, les obsèques de Mlle Marie-Jeanne Triaire, à peine âgée de neuf ans, fille du sympathique inspecteur primaire de Cahors.

Tous les couvents et maisons d'instruction accompagnaient à sa dernière demeure leur camarade si tôt ravi à l'affection de tous.

Une foule nombreuse et émue suivait le deuil, partageant la douleur navrante d'un père qui, en moins de quelques mois, a perdu deux enfants adorés.

Nous prenons une part bien sincère à la douleur d'une famille si cruellement éprouvée.

* * *

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Vve Armand, mère de notre compatriote et ami M. Armand, professeur au Lycée de Marseille.

Le procès contre l'« Alliance »

Le procès intenté par MM. le comte Morat, de Valon et le Barron Dufour a été appelé, lundi, au début de l'audience correctionnelle.

M^e Delbreil, au nom de M^e Monin-Bourdin, avocat, empêché, a demandé le renvoi de cette affaire à l'audience la plus rapprochée.

L'affaire est renvoyée au 4 novembre.

Association fraternelle des anciens Elèves des Petits-Carmes.

Conformément à ses statuts, l'Association fraternelle des anciens Elèves des Petits-Carmes fera célébrer dans la chapelle de cet établissement, le mercredi 9 octobre courant, à 10 heures et demie du matin, un service funèbre pour le repos de l'âme des anciens élèves défunts.

Les membres et les amis de cette institution sont invités à y assister.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 30 septembre 1889.

Adrien V....., 18 ans, de Septfonds, domestique à Aujols, trois mois de prison pour vol.

V..... avait été condamné à 1 mois de prison au mois de juillet, également pour vol.

Jean B....., de Cahors, 19 ans, 5 fr. d'amende pour délit de pêche.

Jacques J....., 67 ans, 25 fr. d'amende pour colportage d'allumettes de contrebande.

Foire de Cahors

La foire du 1^{er} octobre a été très bonne sous tous les rapports. Malgré le temps pluvieux du matin, les différents champs de foire étaient des mieux garnis.

Il a été amené 350 paires bœufs ou vaches. Les animaux destinés à la boucherie se sont vendus entre 27 et 37 francs les 50 k. suivant qualité.

Les bœufs d'attelage au prix des derniers cours.

Les veaux gras s'enlevaient à raison de 0,70 à 0,75 le kilo, poids vif.

Moutons amenés 470 environ, presque tous vendus. Les gras ont été livrés entre 0,55 et 0,70 le kilo, poids vif.

Les moutons à engraisser se sont maintenus. Les porcs gras se sont maintenus entre 40 et 42 les 50 kilos.

Le cours des porcelets est stationnaire. Blé apporté 560 hectol. Le prix moyen a été 18 fr. 75 l'hectol.

Maïs apporté 180 hect. Prix moyen le nouveau 10 fr., le vieux 13 fr. 50 l'hect.

L'avoine se traitait à 9 fr. 50 les 50 k. Les pommés de terre valaient 3 fr. 50 à 4 fr. les 80 litres.

La vendange a été livrée à des prix variant entre 0 25 et 0 35, le kilo, suivant qualité.

Les oies grasses ont été payées de 6 fr. 50 à 8 fr. 50 la pièce suivant qualité.

Les volailles ont été vendues entre 0 50 et 0 65 la livre, les œufs de 0,90 à 0,95 la douzaine.

ROCAMADOUR

Aujourd'hui et demain, Son Eminence le cardinal Foulon, archevêque de Lyon, et Mgr Grimaudias, évêque de Cahors, feront leur pèlerinage à Notre-Dame de Rocamadour.

FIGEAC

Un regrettable accident vient de se produire au pont de Gua. M. L..., faisait une promenade en bicyclette en compagnie de l'un de ses amis, lorsque celui-ci, qui n'était pas trop exercé, est venu le prendre en écharpe et l'a renversé.

Dans sa chute, M. L..., a eu une jambe cassée; on a dû le ramener à son domicile où des soins lui ont été prodigués immédiatement. On espère néanmoins qu'avec quelques jours de repos, il sera bien vite rétabli.

DURAVEL

Concours de Bestiaux. — Décision du Conseil municipal approuvée par M. le Préfet du Lot.

2^e Concours, le Samedi 5 octobre

PRIX :

Bœufs, animaux de boucherie

Un prix de cinquante fr. et une médaille.
— de trente-cinq fr. et une médaille.
— de vingt-cinq fr. et un diplôme.

Bœufs, attelages

Un prix de cinquante fr. et une médaille.
— de trente-cinq fr. et une médaille.
— de vingt-cinq fr. et un diplôme.

Vaches, attelages

Un prix de trente fr. et un diplôme.

Taureaux, groupes

Un prix de trente fr. et un diplôme.

Moutons, groupes

Un prix de quinze fr. avec diplôme.

— de dix fr. avec diplôme.

Porcs. Porcs gras et porcelets

Deux prix de dix fr. chacun avec diplôme.

Il sera délivré des mentions honorables avec diplômes dans toutes les catégories d'animaux présentés; le nombre en est laissé à l'appréciation du jury.

Les bestiaux de toute race seront admis au concours; ils devront être rendus à Duravel, sur le champ de foire, où ils trouveront un emplacement distinct, le samedi 5 octobre à midi.

La liste des concurrents sera close à midi et demi; le jury remplira ses fonctions à une heure.

Ce jury sera composé: de trois membres nommés par le conseil municipal, un, pris dans la commune de Duravel et deux choisis en dehors de la commune; 2^e d'un vétérinaire breveté, également désigné par le conseil municipal; 3^e du maire ou de son délégué.

Tous les propriétaires ou marchands, tant de la commune que des communes et des cantons voisins, pourront présenter leurs bestiaux au concours.

Aucune inscription préalable n'est requise.

Les prix décernés seront remis aux intéressés le jour même du concours.

Les membres de la Commission :

L. FILHOL, E. GLADY, C. LURGIE, H. GALTIE.
Le Maire de Duravel,
G. JOUBERT.

SAINT-GÉRY

Guillaume D..., cultivateur à Poy-Lagarde, a été arrêté en flagrant délit de vol à la gare de St-Géry.

Il avait un complice qui, à l'heure actuelle, doit être sous les verrous.

MONTCUQ

Un vol de 10 caïes de prunes a été commis au préjudice du sieur Pierre Demeaux, propriétaire à Montcuq.

Un vol de vendange, dont les auteurs sont également inconnus, a été commis dans la vigne du sieur Henri Demeaux, maçon à Montcuq.

La justice informe.

PAYRIGNAC

Lundi dernier, un incendie a détruit une grange appartenant au sieur Mianes, propriétaire à Payrignac.

Deux bœufs qui se trouvaient dans cette grange ont péri dans les flammes. Les pertes estimées 3,200 fr. sont couvertes par une assurance.

FRAYSSINET

Léon M..., cultivateur, né à Figeac, a été mis le 22 courant en état d'arrestation par la gendarmerie de Frayssinet.

Cet individu s'était introduit la nuit dans le domicile du sieur F... Surpris par le propriétaire il s'est enfoncé dans le menaçant.

GOURDON

La nommée Marie S..., ménagère à Dégagnac, a été arrêtée par la gendarmerie de Gourdon en flagrant délit de vol à l'étalage.

VAYRAC

Le 25 courant, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une maison appartenant au sieur Archimbal Julien, charron à Vayrac. Grâce à la promptitude des secours, les dégâts ont été insignifiants.

Montre en papier

On a déjà utilisé de bien des façons le papier comprimé, mais on n'avait pas encore été aussi

loin. Un horloger de Dresde vient de trouver le moyen de faire une montre avec du papier soumis à une préparation spéciale. Il paraît même que cette matière étant beaucoup plus facile à travailler que les métaux, il est arrivé à simplifier énormément les rouages et à établir un mouvement bien moins susceptible de se déranger.

Vignes américaines

Beaucoup de viticulteurs de notre région sont persuadés que les vignes américaines ne réussissent pas dans tous les terrains et que le greffage de ces vignes présente dans tous les cas de grandes difficultés.

Nous croyons être utiles à nos vignerons en leur faisant connaître le procédé employé par M. Vincens, membre du comité d'études et de vigilance contre le phylloxéra, procédé qui lui a toujours réussi.

Vers le 15 décembre, M. Vincens commence à greffer les cépages américains qu'il veut planter, et greffe sur table, boutures ou plants racinés indifféremment; puis il réunit en petits paquets les cépages ainsi greffés, qu'il ficelle et met dans du sable légèrement humide et à l'abri de la gelée.

Dans le courant d'avril suivant, il plante les sujets, ainsi préparés, en même temps que les cépages à production directe qui se plaisent dans nos terrains, tels que les herbemont, othello, jacquez, etc.

Tous ces cépages sont mis en pépinière à rangs serrés, dans le terrain même de la vigne où, l'année suivante, sera établie définitivement la plantation.

Il est évident que l'on ne transportera plus tard que ceux de ces cépages qui auront parfaitement pris en pépinière et l'on aura, dès lors, la presque certitude de réussir dans la translation, si elle est bien faite, attendu que le terrain et l'exposition seront les mêmes.

Une visite, que nous avons faite au vignoble de M. Vincens, nous a permis de constater l'efficacité du système que nous indiquons ici. Les plants que nous y avons vu n'ont que trois ans et, bien que plantés dans une mince couche de terre végétale mêlée de pierrailles, ils sont très beaux et déjà chargés de récolte.

BOURSE. — Cours du 3 Octobre 1889.

3 0/0.....	87 07
3 0/0 amortissable (nouveau).....	90 30
4 1/2 0/0 1883.....	108 27
Actions Orléans.....	1,382 50
Actions Lyon.....	1,370 00
Action Panama.....	46 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	415 00
Obligations Lombardes.....	307 50
Obligations Saragosse.....	370 50
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	93 50

BULLETIN FINANCIER

Du 2 octobre 1889.

Le marché a débuté en grande hausse sur hier, et les rentes étaient demandées. On pouvait donc espérer une grande avance sur les derniers cours cotés hier. Mais les cours élevés ont forcément amené des réalisations. Le 3 0/0 finit à 87,07, après avoir fait 87,35.

Le 4 1/2 est à 105,27.

Les établissements de crédit ont été mieux partagés et nous les retrouvons tous en avance sensible sur hier. Le Crédit foncier a largement franchi le cours de 1300, nous le laissons à 1212,50. La Banque de Paris est à 838,75. Le crédit Lyonnais à 710 fr.

Le Suez est très demandé à 352,50.

A l'ouverture du marché les fonds étrangers avaient suivi l'impulsion de nos rentes, mais la clôture est plus lourde. L'Italien finit à 93 fr. La rente extérieure après avoir fait 76 3/16 clôture à 75 15/16. Le Russe est à 93 1/4.

Les valeurs ottomanes font preuve d'une excellente tendance. Le Turc 4 0/0 est à 17,10. La Banque ottomane vaut 452,50.

Au comptant on remarque toujours de bonnes demandes sur les obligations des chemins argentins à 410, et sur les obligations des chemins de Santa-Fé à 385.

En Banque le Rio Tinto est immobile à 300 fr. Les reports n'ont pas été exagérés sur les valeurs. La liquidation aura donc été tout à l'avantage des acheteurs.

DEMANDEZ chez tous les **LIBRAIRES** les **LIBRAIRES** et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche DU LOT

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Trains de plaisir

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations du département du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le jeudi 10 octobre à 6 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Agen, Villeneuve-sur-Lot, Labenque, Cahors, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile, et des stations intermédiaires à Paris : 2° classe 45 fr., 3° classe 32 fr.

De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Monleidy, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le samedi 19 octobre, à 1 h. 30 soir.

Prix des places aller et retour : D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Labenque, Cahors, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile, et des stations intermédiaires à Paris : 2° classe 45 fr., 3° classe 32 fr.

De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Monleidy, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, et des stations intermédiaires à Paris : 2° classe 36 fr., 3° classe 25 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 9 oct., à 6 heures du soir.

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Aurillac le 8 octobre à 5 h. 25 soir et de Rodez le même jour, à 5 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Massiac, Capdenac, Souillac, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le vendredi 17 octobre à midi 30.

Prix des places aller et retour : De Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Capdenac et des stations intermédiaires à Paris : 2° classe 48 fr., 3° classe 33 fr.

De Massiac, Aurillac, Figeac, Souillac, Quatre-Routes et des stations intermédiaires à Paris : 2° classe 44 fr., 3° classe 30 fr.

De Turenne, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois et des stations intermédiaires à Paris : 2° classe 38 fr., 3° classe 26 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce

train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 7 octobre à 6 h. du soir.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1889

Billets d'Aller et Retour de Famille pour Paris

Des billets d'Aller et Retour de famille seront délivrés, pour Paris, à partir du 7 Septembre jusqu'au 31 Octobre, à toutes les gares et stations du Réseau d'Orléans situées à plus de 50 kilom. de Paris, avec les réductions suivantes calculées sur les prix du Tarif général :

Table with 2 columns: Description (e.g., Pour une famille de 3 personnes) and Percentage (e.g., 25 %).

Durée de validité : 10 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité de ces billets (10 jours), peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 5 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Ces billets sont collectifs et nominatifs; ils ne peuvent être utilisés que par les membres d'une même famille.

MARCHE OFFICIELLE DES TRAINS

Table with 4 columns: Station, Matin, Soir, and Soir. Rows include Cazoullès, Souillac, Le Pigeon, Martel, and St-Denis.

Table with 4 columns: Station, Matin, Soir, and Soir. Rows include St-Denis, Martel, Le Pigeon, Souillac, and Cazoullès.

Ne désespérez jamais!

Vaudens (Yonne), le 1^{er} mars 1889. — Je ne sais comment vous remercier du bien que m'ont fait vos Pilules Suisses; depuis 3 ans je souffrais horriblement d'une inflammation d'intestins, suivie d'une toux de sang; je n'avais plus d'espoir. Après avoir pris tous les remèdes possibles sans résultat, j'ai pris vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, et je suis maintenant en bonne voie de guérison. Je vous autorise à le publier. (Sig. lég.).

LOUIS JAMES.

Bibliographie

La mode illustrée

A dater du n° 40, paraissant le 6 octobre 1889, la Mode illustrée publiera avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques; la place actuellement réservée au roman sera attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc.; en un mot la Mode illustrée reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre: seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnées, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions utiles à connaître pour son public féminin.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. Firmin-Didot et Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : Première édition : Trois mois, 3 fr. 50. Six mois, 7 fr. Douze mois, 14 fr. — Quatrième édition : Avec une gravure coloriée chaque numéro : Trois mois, 7 fr. Six mois, 13 fr. 50. Douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron. Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

VIGNES AMÉRICAINES

Pierre BRU

Propriétaire-Viticulteur à Lamadeleine, près Cahors

A l'honneur d'inviter les personnes intéressées à la reconstitution de leurs vignobles, à venir visiter ses vignes, à Lamadeleine, près Cahors, avant les vendanges. Elles pourront se rendre compte du résultat obtenu avec les plants américains producteurs directs et porte-greffe et de leurs adoption dans les différentes natures de terrains.

M. BRU prévient également les personnes qui désirent acheter de la vendange de nos anciens cépages, greffés sur américains, qu'elles pourront s'adresser à lui. Il compte commencer ses vendanges vers la fin septembre.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de chèques. — Bons à échéance fixe avec coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des Ctes de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres, — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc. e

Le VIN AROUD au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE et l'APPAUVRISSEMENT du SANG. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. TOUTES PHARMACIES

Chemin de fer d'Orléans

Large table with multiple columns showing train schedules between Cahors and various stations like Libos, Montauban, Capdenac, and Toulouse.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Service des Fourrages

AVIS AU PUBLIC

L'adjudication du service des Fourrages à la ration à exécuter dans le département du Lot pour la période du 1^{er} novembre 1889 au 31 octobre 1890, fixée au 26 septembre, n'ayant pas réussi, une nouvelle adjudication aura lieu le 12 octobre prochain dans une des salles de la Mairie de Cahors, à 2 heures du soir.

Les personnes qui désireront concourir, pourront prendre connaissance du cahier des charges et conditions dans les bureaux de la Préfecture du Lot, de la Mairie de Cahors et de la Sous-Intendance Militaire de Cahors.

Les demandes pour être admis à soumissionner, accompagnées des pièces désignées sur l'avis antérieur au public, devront parvenir à la Sous-Intendance Militaire de Cahors le cinq octobre au plus tard.

Cahors, le 28 septembre 1889.

Le sous-intendant militaire, LE SUEUR.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE DE NOTARIAT

ENREGISTREMENT & HYPOTHÈQUES

DE TOULOUSE

Fondée sur l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction Publique, en vertu d'un arrêté de M. le Ministre

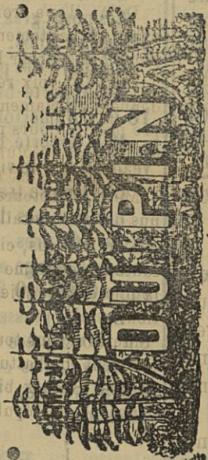
VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Directeur: M. CLÉRI MALIGE, 5, Rue du Sénéchal, 5

La rentrée est fixée au 15 octobre prochain

NOTA. — Les heures des cours sont établies de manière à permettre aux élèves de travailler dans les études de notaires pour faire leur stage, et d'assister aux cours de la Faculté de Droit.

Les élèves qui désireront être admis, sont priés d'en donner avis au directeur. Les parents reçoivent chaque mois les notes méritées par leurs enfants.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES Ayant obtenu la Grande MÉDAILLE D'OR

FOURGEAUD & LACOSTE Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Segin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références

Entreprise de Greffage

Greffage d'Automne de la Vigne. — Ce système de plus en plus pratiqué dans la région Méridionale est possible et très avantageux dans nos contrées, dans les sols de côtesaux perméables, ou en plaine bien égoutée. — Il doit se faire au plus tôt du 25 août, et du 20 au 25 septembre au plus tard. (Voir Progrès Agricole, N° du 18 août 1889).

Prière de s'adresser pour commandes et renseignements plus détaillés à M. ALAZARD, horticulteur, (Chevalier du Mérite Agricole), à Montauban.

Pépinière de Vignes Américaines et Franco-Américaines, située à Cahors, rue de l'Abattoir. Visible tous les jours. Entrée libre. Prix très modérés.

Prière en cas d'absence, de s'adresser à M. ALAZARD, 12, rue du Four Ste-Barbe, Cahors.

Advertisement for 'GUÉRISON CERTAINE' for skin diseases, featuring an illustration of a person and text describing the treatment.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.

Advertisement for 'MÉDAILLE D'OR' featuring various medals and a coat of arms.